



# S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N° 8 / 137 / 2014

le 1er août 2014

---

## **Le fleurissement 2014, mitigé...**

Les conditions météorologiques de ce printemps et du début de l'été n'étaient et ne sont pas particulièrement propices à un fleurissement optimal. Néanmoins, vous êtes nombreux à participer à la campagne de fleurissement et ainsi à rendre notre village agréable et accueillant.

Le Jury intercommunal des Maisons fleuries vient de sillonner, hier matin le 31 juillet 2014, les rues de la commune pour découvrir, apprécier et juger les diverses décorations florales. Vous trouverez ci-après le relevé des meilleures notes (à partir de 10/20 et au-dessus), attribuées aux participants du concours. La liste complète peut être consultée sur le tableau d'affichage de la mairie.

Je tiens à remercier très sincèrement les membres du jury, qui n'ont pas la tâche facile, pour leur investissement bénévole, ainsi que tous les artisans dévoués et talentueux du fleurissement, particuliers et agent communal.

Le bien-être d'une collectivité est l'affaire de tous, parce que tous, nous y aspirons. Je salue donc plus spécialement les concitoyens qui ont compris cet enjeu et s'engagent, selon leurs possibilités, à entretenir et embellir le cadre de vie de leur cité. Ceux qui sont plus ou moins en retrait, je les encourage à prendre part à cet effort collectif visant à soigner et améliorer notre environnement.

Par ailleurs, dans cet esprit, les quelques pistes de réflexion ci-après devraient permettre de susciter le respect et rendre meilleure notre vie de tous les jours :

- dépôts sauvages : évitons le dépôt de verres ou de papiers à côté des conteneurs, l'abandon de déchets dans la forêt, les dépôts divers polluants,
- déchets verts : ne les brûlons pas dans le jardin pour ne pas enfumer le voisinage ; il y a la déchetterie ou la transformation en compost,
- les obligations des riverains : les riverains d'un trottoir ou de la voie publique assurent leur propreté (balayage, enlèvement des herbes indésirables) ; ils taillent les haies ou arbres qui débordent sur la voie

publique au droit de leur propriété, qui gênent la circulation des piétons ou des véhicules, ou l'éclairage public, les bruits : préférons leur modération dans les habitations, en cas de bricolage, de jardinage, ou sur le domaine public...

- les animaux : ne laissons pas aboyer de façon répétée ou prolongée les chiens ; évitez que les chiens souillent la voie publique, les trottoirs, les espaces verts, de jeu... et ramassons leurs déjections,

Rappelons nous de ces bons réflexes citoyens et nous n'aurons plus à nous plaindre de ces « incivilités » qui pèsent sur notre quotidien.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

### Campagne de fleurissement 2014

- 1<sup>ère</sup> catégorie : maison avec jardin ou cour visible de la rue
- 2<sup>ème</sup> catégorie : maison avec terrasse ou balcon sur rue
- 3<sup>ème</sup> catégorie : maison avec façade seule sur rue
- 4<sup>ème</sup> catégorie : immeuble collectif
- 5<sup>ème</sup> catégorie : restaurant / commerce

HAUMESSER Gérard	1	11		RAEHM Gérard	1	17
BURDLOFF Étienne	3	16		FLEITH Lucien	1	12,6
MEYER Marie-Rose	1	12,6		VONARX Edmond	1	15,6
HAUMESSER Arsène	1	13,8		HAUMESSER CONREAUX Robert	1	11,8
FLEITH Jérôme	1	11		HAUMESSER André	1	18,2
RAEHM Jean Claude	1	13,2		FLEITH Pierre	1	17
FLEITH Robert	1	13,4		BURDLOFF Jean-Jacques	1	15
BURDLOFF Pierre	1	14,6		SCHWIN Lucien	1	10,6
UTARD Erik	1	16,6		HAUMESSER Robert MULLER	1	14,4
HAUMESSER Jean-Claude	5	19,5		MEYER Raymond	1	12
GAMAIN Mirval	1	11,8		FRIEH Lucien	1	15
UTARD Fernande gîte	1	13,4		FLEITH Claude MEYER Andrée	3	12,8
ULSAS Léon	1	13,6		MEYER Denis	1	17,4
DIRNINGER Germain	1	15,4		DIRNINGER Adrien	1	13,4
HAUMESSER Hubert	1	13,6		UTARD Fernande	3	12,8
UTARD Henri	1	10		UTARD Annette	1	11,2
WURTH Gilbert	1	10,4		DIRNINGER Bernard	1	16
JAEGLI Jean-Claude	1	14		WURTH Francis FRITSCH	1	10
DIERSTEIN Thierry	1	15,6		COMMUNE		16,4